



Gérontologie

Personnes âgées résidant en collectivité Appel de la FNAPAEF

L'Association des aînés résidant en collectivité et de leurs familles (ARCF) de la Mayenne ⁽¹⁾ a participé, le 21 avril dernier, à l'assemblée générale de la Fédération nationale des associations de personnes âgées en établissements et de leurs familles (FNAPAEF). Cette journée a été l'occasion de faire état de nombreuses demandes d'intervention majoritairement orientée vers le problème de la tarification des maisons de retraite et celui de la maltraitance passive.

Selon la FNAPAEF, le problème de la maltraitance découle dans la plupart des cas de l'insuffisance de personnel et notamment de personnel qualifié dans les établissements accueillant les personnes âgées, auquel s'ajoute le problème de la tarification dite ternaire : coût de l'hébergement, de la dépendance et des soins.

La FNAPAEF dénoncent les inégalités de traitement en matière d'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA) selon les départements, le faible montant de celle-ci en établissement, la facturation dans le tarif hébergement de charges qui relèvent de la dépendance, l'inégalité de traitement entre les personnes handicapées selon qu'elles sont âgées de moins ou plus de 60 ans.

En conséquence, la FNAPAEF demande avec force :

1. Un quota de personnel motivé, qualifié et stable répondant aux réels besoins tant médicaux que sociaux des résidents. Elle exige la même rigueur en termes de ratios de personnel que dans les structures pour la petite enfance. « *Des ratios mieux adaptés permettront d'assurer des soins qui respectent le rythme de la personne âgée, ainsi que sa dignité, de lui offrir une écoute attentive, un accompagnement social et humain, de rompre sa solitude* ».

2. Au vu de l'article 13 de la Loi 2005-102, l'application immédiate de la convergence de l'APA avec la prestation de compensation du handicap, mais aussi la création d'un véritable risque financé par la solidarité nationale, permettant aux personnes âgées handicapées, quel que

soit leur âge, de bénéficier d'un réel droit à la compensation. Ce droit à compensation permettrait de prendre en charge les coûts liés aux handicaps, les soins en établissement, et ainsi de baisser le coût supporté par les personnes âgées et leurs familles. Il aurait aussi pour avantage de « *gommer les disparités territoriales et la criante injustice d'une APA plus faible en établissement qu'à domicile* ».

3. Le financement de toutes les mesures exigées par les commissions de sécurité pour autant qu'elles soient conformes à la réglementation.

4. Une réforme du mode de financement des établissements, notamment au niveau du bâti, afin de ne plus faire supporter le poids des amortissements par les personnes accueillies. « *La collectivité qui finance les écoles, les collèges, les universités, les gymnases, les stades, doit aussi financer les lieux de vie en faveur des personnes âgées, faire des réserves foncières et redonner une place au service public dans les projets de futurs établissements afin de ne pas laisser les prix de journée s'envoler au détriment des budgets moyens* ».

5. Une révision du pourcentage des déductions fiscales accordées aux résidents en établissement, « *qui les pénalise par rapport aux déductions accordées au personne à domicile* ».

La FNAPAEF réclame que les personnes âgées soient reconnues jusqu'au bout comme des citoyens à part entière et bénéficient d'un environnement humain, chaleureux et d'une meilleure qualité de vie.

⁽¹⁾ – Cf. *La Lettre du CEAS* n° 180 de juillet 2003.



Actualités statistiques

54 places pour 1 000 enfants nés au cours des trois dernières années

Selon une enquête réalisée auprès des services de Protection maternelle et infantile (PMI), la Mayenne compte 577 places en accueil collectif des jeunes enfants au 31 décembre 2004 (359 places en crèches collectives et 218 en haltes-garderies), auxquelles on peut ajouter 64 places en accueil familial (crèches familiales).

Le taux d'équipement en accueil collectif est de 54 places pour 1 000 enfants nés au cours des trois

dernières années, quand il est de 63 dans les Pays-de-la-Loire et de 101 pour la France. La Sarthe (34 pour mille) et la Vendée (37) ont les taux d'équipement les plus faibles dans la région.

Source : Jeannine Rabaud, « Progression de l'accueil collectif pour les gardes d'enfants », INSEE des Pays-de-la-Loire, *Informations statistiques* n° 219 de juin 2006 (1 p.).



Vie pratique

Calendrier scolaire jusqu'en 2009-2010 (académie de Nantes)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010
 Rentrée des élèves	4 septembre 2007	2 septembre 2008	2 septembre 2009
 Toussaint	27 octobre au 8 novembre 2007	25 octobre au 6 novembre 2008	24 octobre au 5 novembre 2009
 Noël	22 décembre 2007 au 7 janvier 2008	20 décembre 2008 au 5 janvier 2009	19 décembre 2009 au 4 janvier 2010
 Hiver	16 février au 3 mars 2008	7 février au 23 février 2009	13 février au 1 ^{er} mars 2010
 Printemps	12 au 28 avril 2008	4 au 20 avril 2009	10 au 26 avril 2010
 Début des vacances d'été	3 juillet 2008	2 juillet 2009	2 juillet 2010

La pensée hebdomadaire

« Il n'y a plus que des hommes qui s'engagent en politique comme on vend des voitures : peu importe la marque, pourvu qu'on vende... C'est une tragique évolution, devant laquelle je refuse de m'incliner »...

Sir Stuart Parkinson, ancien Premier ministre, qui sera assassiné [Jean-Yves Delitte et Philippe Richelle, *Les coulisses du pouvoir – Tome 1 : Mort d'un Ministre*, éd. Castellan, 1999].